



FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

4545, ave Pierre-De Coubertin

C.P. 1000, Succursale M

Montréal, Québec, H1V 3R2

Téléphone: (514) 252-3073

Télécopieur: (514) 252-3170

www.patinage.qc.ca



Finale provinciale

Jeux du Québec 2011

26 au 28 février 2011

Sanction : # P-10-006

JEUX DU QUÉBEC 2011
St-Thimothée
26 au 28 février 2011
Sanction : P-10-006

DONNÉES TECHNIQUES:

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 de Patinage Canada.

La Fédération de patinage artistique du Québec sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de la Fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

1. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX

Note : Pour toutes les catégories, vérifiez les critères d'âge.

A) CATÉGORIES ADMISSIBLES DE LA FÉDÉRATION

2010 - 2011

NOVICE DAMES ET MESSIEURS

Qualification : Test de compétition novice en simple
Âge : Ne pas avoir atteint 17 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition
(être né après le 1^{er} juillet 1993 ou après)

Musique programme libre : A Dames 3 minutes +/- 10 sec.
 D Messieurs 3 minutes et 30 secondes +/- 10 sec.

PRÉ-NOVICE DAMES ET MESSIEURS

Qualification : Test de compétition pré-novice en simple
Âge : Ne pas avoir atteint 15 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition
(être né après le 1^{er} juillet 1995 ou après)

Musique programme libre : B Dames 3 minutes +/- 10 sec.
 E Messieurs 3 minutes +/- 10 sec.

JUVÉNILÉ DAMES ET MESSIEURS

Qualification : Test de compétition juvénile en simple. Les concurrents juvéniles âgés de moins de 12 ans pour les dames (être née après le 1^{er} juillet 1998) et de moins de 13 ans pour les messieurs (être né après le 1^{er} juillet 1997) le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Musique programme libre : C Dames 2 minutes 30 secondes +/- 10 secondes
 F Messieurs 2 minutes 30 secondes +/- 10 secondes

JUVÉNILÉ COUPLE:

Qualification : Test de compétition juvénile en couple
Âge : Aucune restriction

Musique programme libre : G Couple 2 minutes 30 secondes +/- 10 sec.

JUVÉNILÉ DANSE

Qualification : Test complet junior bronze en danse
Âge : Aucune restriction

Danses imposées : H Danse libre 2 minutes +/- 10 sec.

B) AFFILIATION

Être membre de Patinage Canada

C) ADMISSIBILITÉ

Un minimum d'un participant est obligatoire dans la catégorie de patineurs OSQ lors de la finale régionale 2010 afin de rendre ces catégories éligibles à la Finale 2011.

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2011

Note : Pour toutes les catégories, vérifiez le critère d'âge

A) CATÉGORIES

NOVICE DAMES ET MESSIEURS

Qualification : Test de compétition novice en simple
Âge : Ne pas avoir atteint 17 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition
(être né après le 1^{er} juillet 1993 ou après)

Musique programme libre : A Dames 3 minutes +/- 10 sec.
D Messieurs 3 minutes et 30 secondes +/- 10 sec.

PRÉ-NOVICE DAMES ET MESSIEURS

Qualification : Test de compétition pré-novice en simple
Âge : Ne pas avoir atteint 15 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition
(être né après le 1^{er} juillet 1995 ou après)

Musique programme libre : B Dames 3 minutes +/- 10 sec.
E Messieurs 3 minutes +/- 10 sec.

JUVÉNILÉ DAMES ET MESSIEURS

Qualification : Test de compétition juvénile en simple. Les concurrents juvéniles âgés de moins de 12 ans pour les dames (être née après le 1^{er} juillet 1998) et de moins de 13 ans pour les messieurs (être né après le 1^{er} 1997) le 1er juillet qui précède la compétition.

Musique programme libre : C Dames 2 minutes 30 secondes +/- 10 secondes
F Messieurs 2 minutes 30 secondes +/- 10 secondes

JUVÉNILÉ COUPLE:

Qualification : Test de compétition juvénile en couple

Âge : Aucune restriction

Musique programme libre : G Couple 2 minutes 30 secondes +/- 10 sec.

JUVÉNILÉ DANSE

Qualification : Test complet junior bronze en danse

Âge : Aucune restriction

Musique vocale permise : H Danse libre 2 minutes +/- 10 sec.

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE et DES 5 INTERVENANTS DE LA RÉGION

Athlètes

Maximum: 14 athlètes, dont 4 athlètes OSQ (déficience intellectuelle)
Maximum de 3 entrées par catégorie par région

Entraîneurs – accompagnateurs

Maximum entraîneurs: 2 entraîneurs

Minimum entraîneur: 1 entraîneur

Accompagnateur : 1 accompagnateur si 2 entraîneurs ou 2 accompagnateurs si 1 entraîneur

Entraîneurs catégorie OSQ

Maximum : 2 entraîneurs certifiés CSO pour les OSQ

Minimum : 1 entraîneur certifié CSO pour les OSQ

L'équipe qui représentera la région devra être formée de 12 entrées (dont 4 entrées OSQ) avec un maximum de 14 patineurs et/ou patineuses (un compétiteur en style libre est une entrée et un couple en danse ou style libre est considéré comme une entrée) et de trois chaperons.

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale est complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- a) La première place (ou en cas de désistement, la deuxième place seulement) des 8 catégories de la Finale régionale des Jeux du Québec. S'il y a seulement une inscription, le patineur et/ou patineuse devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale.
- b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la finale régionale, l'équipe sera complétée par:

- 1) les deuxièmes places des catégories A, B, C, D, E, F, G, H, dans l'ordre jusqu'à ce que l'équipe soit complétée avec un maximum de trois entrées par catégorie;
 - 2) en cas de désistement après la date limite d'inscription, le remplacement se fera dans la même catégorie;
 - 3) en cas d'égalité à l'intérieur du paragraphe précédent et à l'intérieur d'une catégorie, les patineurs repatineront à nouveau dans la même journée;
 - 4) pour les Olympiques spéciaux, la sélection se fera de la façon suivante :
 - Seuls les athlètes de 21 ans et moins sont admissibles;
 - L'équipe régionale sera composée de 4 athlètes affichant les meilleurs résultats au classement de la finale régionale, qui seront sélectionnés dans le processus identifié dans le tableau (voir Olympiques spéciaux processus de sélection).
- c) Les substitutions seront acceptées jusqu'au début de la compétition;
- d) Les patineurs des catégories, pré-novice et novice, membres de l'Équipe du Québec pour l'année 2010-2011, ne seront pas admissibles dans la catégorie où ils auront été concurrents aux Championnats nationaux juniors ou à la ronde des qualifications, mais ils pourront concourir dans une catégorie supérieure si le test est complété;
- e) Aucun concurrent ne peut s'inscrire dans plus d'une catégorie en simple;
- f) Dans la catégorie pré-novice et novice les patineurs exécuteront seulement le programme libre.

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Tout entraîneur qui accompagne une mission aux Jeux du Québec devra posséder l'un des niveaux de certification du PNCE suivant :

1 entraîneur (maximum 2) de l'équipe régionale doit(vent) être certifié(s) Niveau 1 minimum, membre de patinage Canada et détenteur d'une carte photo valide.

Tout entraîneur personnel d'un athlète participant aux Jeux du Québec aura accès uniquement près de la patinoire seulement lorsque son athlète sera sur la patinoire et devra satisfaire aux exigences susmentionnées.

Tout entraîneur qui accompagne la mission aux Jeux du Québec pour les catégories Olympiques Spéciaux devra posséder la certification CSO.

D) AFFILIATION ET MODALITÉS

Les patineurs devront être membres de Patinage Canada

E) ADMISSIBILITÉ

La date limite pour les tests sera le 1er janvier 2011

Musique: La musique doit être enregistrée sur disque compact et deux copies doivent être remises à l'arrivée à l'accréditation et doivent être identifiées correctement avec le nom et la catégorie du patineur

F) **LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE**

Club où il est membre

ÉLIMINATION RÉGIONALE

Chaque région doit tenir une compétition pour sélectionner son équipe pour la Finale provinciale. Le club d'appartenance du patineur détermine la région où il va concourir. Dans le cas d'un couple en "Style libre" ou "Danse" dont les clubs d'appartenance sont de régions différentes, le couple doit choisir la région où il veut concourir et il doit avertir l'autre région de son choix. Si un patineur désire concourir en simple, il peut le faire seulement s'il représente la même région dans les deux catégories. Un patineur ne peut pas représenter sa région à la fois en danse et en couple. Les catégories doivent être celles de la Finale provinciale. Cependant, d'autres catégories peuvent être ajoutées selon les besoins de la région.

G) **FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE**

Compétition en simple 6 catégories

Compétition en couple 2 catégories

Olympiques spéciaux en simple 6 catégories

H) **SURCLASSEMENT**

Aucun

I) **EXCLUSION**

Les patineurs des catégories, pré-novice et novice, membres de l'Équipe du Québec pour l'année 2010-2011, ne seront pas admissibles dans la catégorie où ils auront été concurrents aux Championnats nationaux juniors ou à la ronde des qualifications, mais ils pourront concourir dans une catégorie supérieure si le test est complété.

J) **MÉDAILLES**

Le nombre prévu de médailles distribuées, incluant les épreuves Olympiques Spéciaux, lors de la Finale provinciale sera de :

Médailles d'or : 16

Médailles d'argent : 16

Médailles de bronze : 16

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs

K) **SYSTÈME DE POINTAGE**

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Épreuve(s) = toutes les épreuves

Point attribué à la première position = 57

Nombre de points séparant chaque position = 1

III. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX 2011 - OLYMPIQUES SPÉCIAUX

1) Règlementation :

- Les règlements de patinage artistique des Olympiques spéciaux du Canada seront appliqués (septembre 2009).

2) Éligibilité

- Tout athlète inscrit aux Jeux olympiques spéciaux;
- Les nouveaux athlètes et clubs pourront s'inscrire d'ici la compétition en communiquant avec un responsable au bureau des OSQ au (514) 843-8778;
- Un minimum d'un participant est obligatoire dans la catégorie de patineurs OSQ lors de la finale régionale 2010 afin de rendre ces catégories éligibles à la Finale 2011.

3) Catégories

Participants: 4 athlètes par région

Catégorie : 21 ans et moins au 1^{er} janvier qui précède la compétition

Épreuves: Programme libre niveau 1, 2 et 3 - Hommes et Femmes

Entraîneurs : 2 entraîneurs par région (1 homme et 1 femme sauf si tous les athlètes sélectionnés sont de sexe identique)

Un entraîneur devra détenir une certification complète de niveau 1 en patinage artistique et les 2 entraîneurs devront être certifiés CSO technique niveau 1

Programme libre

- Programme libre niveau 1, 2 et 3, hommes et femmes
- Le programme doit être exécuté sur une musique instrumentale.

L) NIVEAU 1 – I : DAMES / J : MESSIEURS

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 1 doivent avoir franchi l'étape 1 du programme Patinage Plus sans avoir dépassé l'étape 3.

Le programme libre dure 1 minute (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit être équilibré comme indiqué dans les règlements des Olympiques Spéciaux.

M) NIVEAU 2 – K : DAMES / L : MESSIEURS

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 2 doivent avoir franchi l'étape 4 du programme Patinage Plus sans avoir dépassé l'étape 5.

Le programme libre dure 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit être équilibré comme indiqué dans les règlements des Olympiques Spéciaux.

N) NIVEAU 3 – M : DAMES / N : MESSIEURS

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 3 doivent avoir franchi l'étape 6 du programme Patinage Plus sans avoir dépassé l'étape 7.

Le programme libre dure 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit être équilibré comme indiqué dans les règlements des Olympiques Spéciaux.

4) Processus de sélection

Seuls les athlètes de la catégorie 21 ans et moins sont éligibles.

L'équipe régionale sera composée de 4 athlètes affichant les meilleurs résultats au classement de la finale régionale, qui seront sélectionnés selon le processus suivant :

- Seront sélectionnés en priorité, 2 athlètes féminins et 2 athlètes masculins en alternant les niveaux d'habileté et en accordant préséance au niveau d'habileté le plus élevé.
- Le tableau qui suit illustre le processus de sélection régionale selon les niveaux représentés à la finale régionale :

Priorité de sélection selon les niveaux à la Finale régionale	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous			1	1	1	
Tous sauf niveau 3 Femmes°		1	1	1	1	
Tous sauf niveau 2 Hommes	1			1	1	1
Aucun homme		1		1		2
Aucune femme niveaux 1 et 3			1	2	1	

Toute exception à quelque règlement ci-haut mentionné doit faire l'objet d'une entente tripartite écrite entre la fédération sportive de régie provinciale, le Comité organisateur et **SPORTSQUÉBEC**.

JEUX DU QUÉBEC 2011

St-Thimothée

JOUR #1	
C. Juvénile Dames (1 à 8)	09:00
C. Juvénile Dames (9 à 16)	09:20
Glace	09:40
C. Juvénile Dames	09:55
Glace	11:20
C. Juvénile Dames (17 à 24)	11:35
C. Juvénile Dames (25 à 33)	11:55
F. Juvénile Messieurs	12:15
Glace	12:35
C. Juvénile Dames (suite)	12:50
Glace	14:15
H. Juvénile Danse	14:30
G. Juvénile Couple	14:50
Glace	15:10
F. Juvénile Messieurs	15:25
H. Juvénile Danse	16:00
G. Juvénile Couple	16:35
Glace	16:50
Pratique Pré-novice Dames	17:05
Pratique Pré-novice Dames	17:25
Pratique Pré-novice Messieurs	17:45
Glace	18:05
Pratique Novice Dames	18:20
Pratique Novice Dames	18:40
Pratique Novice Messieurs	19:00
FIN	19:20

JOUR #2	
B. Pré-Novice Dames (1 à 9)	09:00
B. Pré-Novice Dames (10 à 19)	09:20
Glace	09:40
B. Pré-Novice Dames	09:55
Glace	11:55
B. Pré-Novice Dames (20 à 29)	12:10
B. Pré-Novice Dames (30 à 39)	12:30
E. Pré-Novice Messieurs	12:50
Glace	13:10
B. Pré-Novice Dames (suite)	13:25
Glace	15:30
L. J. - K. Olympiques Spéciaux	15:45
M. - N. Olympiques Spéciaux	16:05
Glace	16:25
E. Pré-Novice Messieurs	16:25
Glace	17:20
I. Olympiques Spéciaux Niveau 1 Dames	17:20
J. Olympiques Spéciaux Niveau 1 Mess.	17:30
K. Olympiques Spéciaux Niveau 2 Dames	17:40
L. Olympiques Spéciaux Niveau 2 Mess.	17:50
M. Olympiques Spéciaux Niveau 3 Dames	18:00
Glace	18:10
Pratique Novice Dames	18:25
Pratique Novice Dames	18:45
Pratique Novice Messieurs	19:05
FIN	19:25

JOUR #3	
A. Novice Dames (1 à 8)	09:00
A. Novice Dames (9 à 17)	09:20
Glace	09:40
A. Novice Dames	09:55
Glace	11:55
A. Novice Dames (18 à 27)	12:10
A. Novice Dames (28 à 37)	12:30
D. Novice Messieurs	12:50
Glace	13:10
A. Novice Dames (suite)	13:25
Glace	15:25
Glace	15:40
D. Novice Messieurs	15:55
REMISE DES MÉDAILLES	17:05